

En ce qui concerne les services de messagerie (colis et courriers), de grandes entreprises américaines ont fait leur apparition sur le marché canadien ces dernières années, suscitant une vive opposition des sociétés canadiennes.

(c) Législation, réglementation et politiques du gouvernement

Le gouvernement fédéral a délégué aux provinces son droit de réglementer les entreprises de camionnage extra-provincial; toutes ces entreprises doivent être détentrices de permis ou de licences pour le transport extra-provincial et international. Les tarifs appliqués varient dans de grandes proportions selon les provinces. Les tarifs interprovinciaux sont, selon le cas, réglementés de manière stricte ou déterminés par les forces du marché; quant aux tarifs internationaux, ils ne sont pratiquement pas réglementés.

Toute entreprise étrangère de camionnage désireuse de créer un nouvel établissement au Canada ou d'y acheter un établissement existant doit présenter une demande à l'AEIE.

La branche des services de transitaires échappe pratiquement à toute réglementation, sauf en ce qui concerne les examens de l'AEIE, l'agrément des courtiers en douanes par Douanes Canada et l'octroi par les provinces de licences afférentes aux activités de camionnage des transitaires. La politique canadienne relative aux ETM demeure encore sommaire. Cependant, les travaux préliminaires entrepris par la Commission canadienne des transports ont mis en lumière la nécessité de réglementer le fonctionnement des ETM.

(d) Les obstacles aux exportations canadiennes

Bien que la déréglementation de l'industrie du transport routier intervenue aux Etats-Unis en 1980 ait profité aux transporteurs canadiens (et encore davantage aux transporteurs américains), nos transporteurs ont multiplié leurs demandes d'autorisations d'exploiter des services aux Etats-Unis. Les autorisations accordées en 1980 aux Canadiens étaient trois fois plus nombreuses que celles octroyées en 1978; en ce qui concerne les sociétés américaines, le chiffre pour 1978 a été multiplié par 21. Malgré tout, des camionneurs et des politiciens américains ont protesté contre le nombre accru d'autorisations accordées aux sociétés canadiennes; ils fondent principalement leurs récriminations sur une prétendue absence de réciprocité de la part du Canada. L'Interstate